



DR

MÉDIATION

Monsieur TVA

PIERRE-FRANÇOIS RACINE a la lourde tâche d'accompagner le secteur du livre dans le passage de la TVA de 5,5 à 7 %. Nommé par Valérie Péresse et Frédéric Mitterrand, le conseiller d'Etat est chargé d'adoucir la transition pour la filière (modification du prix des ouvrages, adaptation des systèmes informatiques des professionnels et information du public). Une mission difficile mais pas insurmontable pour cet habitué de la médiation. Passé par l'Ecole nationale d'administration, et diplômé de l'IEP Paris, le frère du président de la BNF, Bruno Racine, commence sa carrière en 1974, comme auditeur, puis président de section au Conseil d'Etat, avant de tenter sa chance dans l'édition chez Arthaud, où il est directeur général adjoint de 1978 à 1981. Commissaire du gouvernement près les formations contentieuses du Conseil d'Etat pendant quatre ans, il a également été directeur général de la Commission nationale de la communication et des libertés et du Conseil supérieur de l'audiovisuel. En 1990, il est nommé président-directeur général de filiales de la banque Worms, spécialisées dans le financement du cinéma, avant de prendre la présidence de la cour administrative d'appel de Paris, puis celle de la section des finances du Conseil d'Etat à partir de 2007. Depuis, Pierre-François Racine, 65 ans, a été président adjoint de la section des Travaux publics et a présidé le comité de règlement des différends et des sanctions de la Commission de régulation de l'énergie. **MYLÈNE MOULIN**